

LE CHANCYLIEN

www.chancy.ch

Editorial : Une politique communale du logement responsable

Avec la pénurie de logement, le potentiel des zones à bâtir existant est exploité au maximum sur l'ensemble du territoire cantonal. Ainsi, à l'instar de la plupart des communes genevoises, de nombreux logements ont vu le jour à Chancy ces dernières années. Avec les constructions actuellement en voie d'achèvement ou en cours et les projets en phase d'instruction, la population de Chancy va encore s'accroître de plusieurs centaines de personnes ces prochaines années (cap à moyen terme : 1500 à 1700 habitants).

Si dans notre République le pouvoir décisionnaire est centralisé au niveau de l'Etat dans la plupart des domaines, les communes ont, en revanche, un rôle important à jouer en matière de politique du logement.

Aussi, les autorités communales de Chancy ont décidé de mettre en place une politique du logement correspondant aux besoins de la population locale et permettant notamment aux jeunes (mais moins jeunes également) de trouver un habitat dans notre village. A cet effet, outre le parc immobilier communal déjà existant, la commune a acquis des parts sociales pour 4 logements de la Coopérative Insula Champlong pour des constructions récemment achevées. Ces appartements ont été loués à des habitants de Chancy. Nous avons également acheté un immeuble de 18 logements d'utilité publique (LUP) de 4 et 5 pièces, situé à la route de Bellegarde à l'entrée du village. Cet achat a été possible grâce, en partie, à une dotation de l'Etat concernant les LUP. Ce bâtiment, actuellement en construction, sera achevé en juin 2014.

Il est évident que pour une commune à faible capacité financière comme la nôtre, ces investissements sont importants, mais garder un contrôle sur l'attribution des logements est pour nous vital et fait partie d'une politique communale responsable et au service de ses communiens.

Afin d'établir des directives claires pour l'attribution de ces logements, un règlement préparé par une commission ad-hoc communale sera prochainement soumis au Conseil municipal pour approbation. Il fixe notamment les critères visant à favoriser en priorité les jeunes de la commune, les personnes et familles souhaitant y rester ou y revenir, celles y travaillant, et les cas d'urgence personnelle.

Les Chancynoïses seront bien entendu informés en temps voulu de la disponibilité de ces nouveaux logements, de la date d'ouverture des inscriptions et des modalités pour leur attribution.

René Gunter, Maire



Sommaire

P. 1	Editorial
<u>Vie municipale</u>	
P. 2 , 3	Séances CM
p. 4	Informations
<u>Vie locale</u>	
P. 5, 6, 7	Espèces de voisins
P. 8	Fête des enfants
P. 9	Inter 13
P. 10 et 11	Journée propreté
<u>Annonces</u>	
P. 12 , 13, 14	Annonces
P. 15	Agenda
P. 16	Adresses utiles



SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

29 janvier 2013

Prestation de serment de Mme Céline Stroudinsky, nouvelle Conseillère municipale.

Suite à la démission de Mme Gossauer, le Conseil municipal a désigné :

- ✓ par 9 oui et 1 abstention, Mme Céline Stroudinsky membre de la commission des finances,
- ✓ à l'unanimité, Mme Céline Stroudinsky membre de la commission des bâtiments et travaux.

Suite à la création de la commission ad hoc du bâtiment LUP route de Bellegarde 21, 23, 25, le Conseil municipal a élu :

- ✓ par 10 oui et 1 abstention, M. Pierre Meylan Président de ladite commission,
- ✓ par 10 oui et 1 abstention, Mme Corinne Herzig Davidovic Vice-Présidente de ladite commission,
- ✓ par 10 oui et 1 abstention, Mme Céline Stroudinsky membre de ladite commission.

Les points suivants ont entre autres été abordés lors de cette séance :

- ✓ la fermeture nocturne de la douane de Chancy II,
- ✓ les infractions de parcage devant le bâtiment du parascolaire,
- ✓ la Coopérative Insula Champlong : retard dans l'attribution des logements,
- ✓ les nouveaux statuts de la CAP,
- ✓ l'aménagement de la parcelle n°3613 et de la route de Valleiry,
- ✓ la mobilité sur la route de Bellegarde,
- ✓ la réfection du Pont de Pougny,
- ✓ Zoom Chancy-Pougny : cas d'étude concernant le rabattement des pendulaires sur la gare de Pougny,
- ✓ le Cœur du Village - chantier route de Valleiry 4b,

ainsi que les informations données par les Présidents(es) de chacune des commissions.

Nous vous rappelons que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles dans leur entier sur le site internet de la Commune : www.chancy.ch, sous la rubrique « vie politique », « Conseil municipal », « procès-verbaux ».

5 mars 2013

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accepter :

- ✓ la proposition relative à la transformation de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève et des Services Industriels de Genève et du personnel communal transféré dans l'administration cantonale (CAP).

Les points suivants ont entre autres été abordés lors de cette séance :

- ✓ la Coopérative Insula Champlong : validation des loyers par l'Office du logement et visites des appartements témoins,
- ✓ les contrôles radar dans le village,
- ✓ les activités prévues pour les moins de 15 ans,
- ✓ le trottoir sur la route de Bellegarde (98 - 120),
- ✓ la rénovation du Pont de Pougny,
- ✓ la STEP - Chancy : convention avec les SIG,
- ✓ la soirée sécurité à Athenaz - jeudi 28 février,
- ✓ les gravières : recours au Tribunal fédéral,
- ✓ le jardin d'enfants - garderie « Les Crocolions » : circulaire concernant les inscriptions,

ainsi que les informations données par les Présidents(es) de chacune des commissions.

16 avril 2013

Le bureau du Conseil municipal a annoncé la démission de M. Bueno Viret au 8 mars 2013.

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accepter :

- ✓ la proposition relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire destiné à couvrir les frais supplémentaires engendrés par la construction de l'extension du groupe scolaire, ainsi que les aménagements extérieurs complémentaires qu'il convient de faire;
- ✓ la proposition relative à l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à l'acquisition d'un véhicule pour le service de voirie.

Les points suivants ont entre autres été abordés lors de cette séance :

- ✓ les déprédations sur l'abribus des Bouveries,
- ✓ les tags sur les bâtiments de la Commune,
- ✓ le jardin d'enfants - garderie « Les Crocolions » : explications sur la limitation provisoire des inscriptions,
- ✓ le chemin des Carrés 33 (parcelle n°3613) et trottoir sur la route de Valleiry,
- ✓ la STEP - Chancy : signature de la convention avec les SIG et aménagements extérieurs,
- ✓ le trottoir du chemin de Champlong,
- ✓ les constructions en cours au chemin des Raclerets,
- ✓ la demande de démolition du presbytère de l'église protestante,
- ✓ les Rives de Chancy : projet de construction sis à l'angle du chemin des Carrés et de la route de Valleiry,
- ✓ le label « Cité d'énergie » de la Commune,
- ✓ la présentation des comptes 2012,

ainsi que les informations données par les Présidents(es) de chacune des commissions.

INFORMATIONS

Quelques rappels afin que nos déchetteries communales ne ressemblent pas régulièrement aux photos ci-dessous.



DÉPÔT DE DÉCHETS ENCOMBRANTS INTERDITS aux abords des points de récupération communaux ! Vous êtes priés de les amener à l'ESREC de Châtillon.

Prochaine levée des déchets encombrants : jeudi 12 septembre 2013

Les personnes voulant se débarrasser d'éléments ménagers ou autres à cette date, doivent s'adresser au secrétariat de la Mairie pour annoncer les quantités, genres, etc. des éléments à prendre en charge, tél. 022 756 90 50. Les dépôts de ceux-ci devront être prévus en bordure de chaussée le jour indiqué, avant 07h00.

Nous précisons qu'il faut exclure du ramassage les déchets de démolition et carcasses de voitures. Par contre, les pneus sont autorisés mais sans les jantes. Pour toute autre information: <http://www.chancy.ch/default.asp?31D363E6269335D36E>

A Chancy, on roule trop vite ! Pour preuve voici le résumé du rapport de la brigade du trafic concernant deux « contrôles radars » effectués sur la route de Bellegarde limitée pour rappel, à 40km/h, le 5 et 12 décembre 2012 et le 12 et 15 février 2013.

Sur 202 véhicules contrôlés le 5.12.12, 25,74% sont en infraction et la vitesse la plus élevée est de 82km ! Le 12.12.12, sur 270 véhicules contrôlés, 23,70 % sont en infraction et la vitesse la plus élevée est de 72km. Les chiffres du mois de février sont quasiment identiques. La commune de Chancy poursuit son action auprès du canton, après avoir obtenu un réaménagement des routes de Bellegarde et de Valleiry, elle souhaite l'aménagement de radars fixes.

VIE LOCALE

Espèces de voisins

L'humain façonne le paysage qui l'entoure. Que ce soit par les bâtiments dans lesquels il vit ou travaille, les champs qui le nourrissent ou les parcs qui le reposent, chaque espace à proximité des humains est refaçonné selon ses besoins. Pour un petit pays si densément peuplé que la Suisse, ce façonnage a un impact très grand sur la nature. Actuellement, environ la moitié des 42 espèces d'oiseaux typiques des milieux agricoles est menacée en Suisse.

A l'heure actuelle, où une prise de conscience de la perte de biodiversité se fait sentir, des mesures sont prises pour protéger la nature, notre patrimoine naturel. Chancy et l'ensemble de la Champagne genevoise se posent en avant-garde dans ce domaine. La Champagne genevoise est souvent citée en exemple au niveau national pour ses mesures en faveur de la biodiversité et surtout pour ses bons résultats.

Le vallon de la Laire a été renaturé sur plusieurs tronçons permettant à de nombreux végétaux et animaux de survivre ou se rétablir. C'est à présent un site d'importance nationale et l'un des emplacements avec la plus grande biodiversité du canton. Là se trouve la dernière population de crapauds accoucheurs du canton (une cinquantaine de mâles chanteurs), ainsi qu'une forte présence de salamandres, sonneurs et crapauds communs, de nombreux reptiles (vipères aspics, lézards verts, couleuvres vipérines), une grande diversité de libellules dont la très rare gomphe à pinces, et de nombreuses espèces de papillons.



gomphe à pinces

Les bois de Chancy sont un exemple de développement en harmonie avec la nature. Leur gestion allie protection de la nature dans sa diversité (fourré dense comme forêt éclaircie, arbres anciens et bois mort comme jeunes arbres, chênes, pins, tilleuls, charmes, merisiers,...) et ressource en bois pour les humains pour aujourd'hui comme dans le futur. Les insectes, pics, chauves-souris, martres, sitelles, grimpeaux, chouettes et hibou retrouvent des habitats où vivre, se nourrir et se reproduire.

Le fauchage tardif (c. à d. pas avant juillet) est appliqué aussi bien aux bandes herbues en bordure de route qu'aux champs. Il permet à de nombreuses espèces animales comme végétales d'accomplir en entier au moins un cycle de reproduction. Ainsi, on trouve à Chancy des orchidées sauvages comme l'ophrys élevé (unique en Suisse) ou la rare et belle orchis singe (rare au niveau suisse, mais courante en Champagne genevoise).



Ophrys élevé

On y trouve aussi les alouettes des champs, les râles des genêts (au bord de l'extinction), les pipit des arbres, les perdrix grises (au bord de l'extinction, plus qu'une poignée en Suisse, toutes en Champagne genevoise) et les tariers des prés, dont les petits échappent ici à la moissonneuse.

Les ronces ou autres buissons épineux isolés dans les champs, si désagréables pour nous, sont utilisés par de nombreux animaux comme refuge. Certains y nichent. D'autres, comme la pie-grièche écorcheur l'utilise pour chasser les insectes et y empaler ses proies. Leur élimination quasi systématique nuit à ces espèces. Même sans piquant, ces arbustes sont un refuge pour lièvres, tariers pâtres, etc.



Tardif pâtre

En hiver, ils y trouvent toujours quelques graines, quelques bourgeons à manger. La Station ornithologique suisse en collaboration avec les agriculteurs de la Champagne genevoise, le Canton de Genève, l'Office fédéral de l'environnement ont aménagé depuis 1991 la création de bandes-abris en bordure des parcelles cultivées. Plus de 60 bandes de jachères ainsi que des surfaces de compensation écologiques* ont ainsi été mises en place, ce qui représente une surface de 6 km² revitalisée.

Résultat : caille des blés, tariers pâtres, hypolaïs polyglottes, fauvelles grisettes et bruants proyers se sont multipliés. Pies-grièches écorcheurs et bruants zizis se sont réinstallés, ce qui est unique en Suisse. Pour donner un exemple, avec ces mesures, le nombre de territoires de la fauvelle grisette est passé de 6 en 1991 à 72 en 2002.



Bruant zizi

Pour cela, elle relie entre eux les biotopes isolés, par exemple par des haies, des prairies extensives, des jachères florales ou de la végétation riveraine (cela permet le déplacement des animaux en restant à l'abri); de même dans la forêt, par une sylviculture naturelle, la création et la mise en réseau de réserves forestières ou autres; elle renforce les surfaces proches de l'état naturel ou en crée de nouvelles; elle met en valeur la nature en zone urbaine et y crée des réseaux.

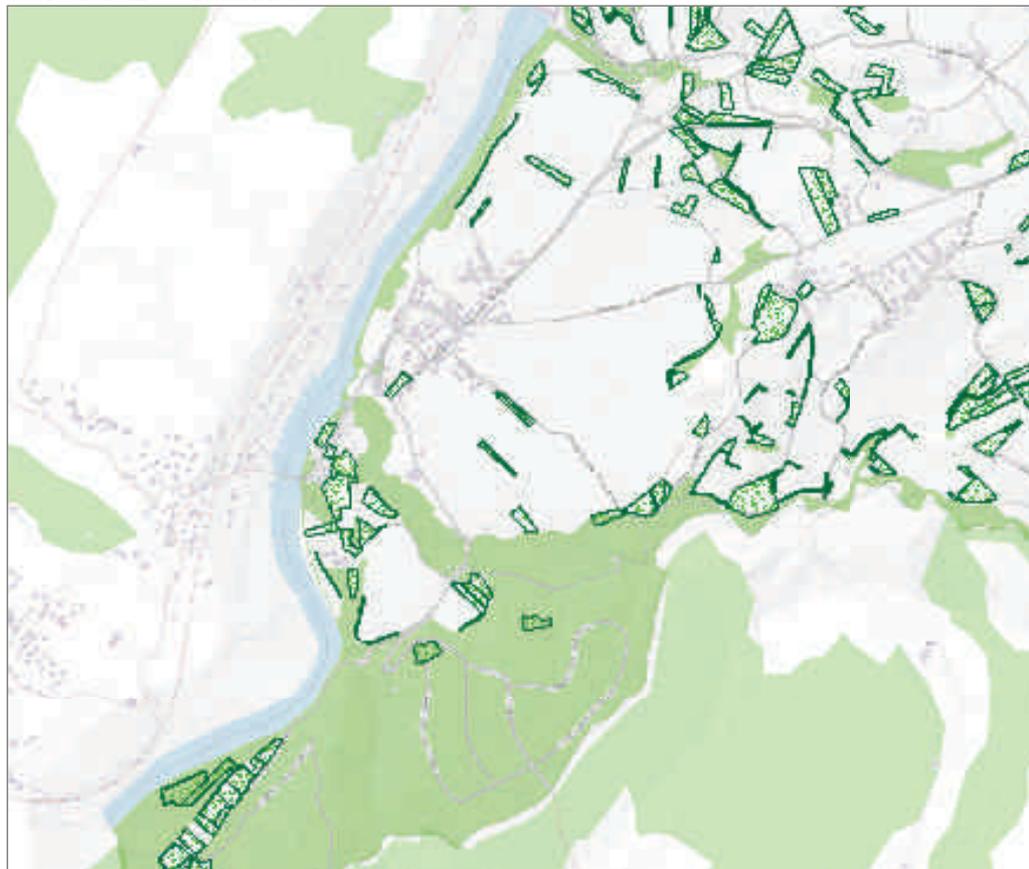
Grâce à la compensation écologique, la Confédération a créé une incitation à lutter contre l'appauvrissement des paysages et la disparition des espèces.

Tout cela explique ces endroits qui ressemblent à des terrains vagues, abandonnés. Ils ne sont en rien abandonnés des humains et encore moins de la nature. La carte suivante indique leurs emplacements. (cf. page 7)

C'est aussi la raison pour laquelle les chiens doivent impérativement être tenus en laisse aussi bien en forêt qu'au bord de la Laire, sur le chemin des Raclerets, entre les champs, etc. du 1er avril au 15 juillet. Car même si le chien est très gentil, pas du tout chasseur, même s'il est tout petit, juste curieux et joueur, les animaux sauvages, eux, ne le comprennent pas. Si pratiquement tous les adultes (alouettes, tariers, chouettes, etc.) s'échapperont bien avant l'arrivée du chien, ce n'est pas le cas de leurs jeunes. Et parfois, les adultes dérangés trop souvent, trop terrorisés, abandonnent purement et simplement leurs petits qui finiront par mourir de faim.

Sandra Velitchko

* La compensation écologique désigne les mesures prises pour conserver ou rétablir la biodiversité dans les régions fortement sollicitées ou densément peuplées.



Viticulture & agriculture	
Agriculture	
Données nature	
Surfaces de compensation écologique	
	Projet agro-environnemental (PAE)
	PAE cantonal
	Réseau agro-environnemental (RAE)
	RAE fédéral
Plan SITG	

SITG - Tous droits réservés



Les arbres à papillons, mauvais pour les papillons ?

Les magnifiques buddleias ou arbres à papillons qui nous semblent si bien favoriser les papillons sont en fait des traîtres qui attirent et nourrissent effectivement nos papillons, mais sont un poison pour leurs chenilles. Et comme les papillons les ont butinés, fécondés, au détriment des fleurs autochtones qui, elles, auraient nourri leurs chenilles, à la fin, nos fleurs disparaissent car non fécondées, et nos papillons aussi, car leurs chenilles meurent de faim. Et le buddleia se répand dans la nature, c'est ce que l'on appelle une "plante envahissante". Chaque arbuste peut produire jusqu'à 3 millions de graines !

Le Canton de Genève et les sociétés de protection de l'environnement organisent des campagnes d'arrachages dans la nature. La lutte minimale chez les particuliers est de couper les fleurs dès qu'elles sont fanées, avant qu'elles ne produisent leurs graines.

Sandra Velitchko

Fête des enfants



Le soleil était au rendez-vous pour la désormais traditionnelle fête des enfants à Chancy. L'ouverture a été effectuée par le groupement sportif qui nous a offert un spectacle d'agrès digne des plus grands. Entre les jeunes gymnastes virevoltant dans les airs, tournant autour des barres fixes ou effectuant des roulades à deux au sol, les yeux des petits et grands avaient de quoi être éblouis. Le spectacle a fini en beauté avec divers sauts au trampoline.



A la suite du spectacle, les parents avaient la possibilité d'acheter un bracelet à 15.- (somme reversée à l'organisme des crocolions) donnant accès à toutes les activités. Là aussi, il y avait de quoi faire : château gonflable, tours en calèche, accrobranche, fabrication de pain, atelier poésie, parcours des pompiers, spectacle de magicien et j'en passe, nos joyeux bambins avaient de quoi s'occuper toute la journée.



Après une pause repas où les stands frites, saucisses, crêpes ont ravi les papilles, il était déjà temps de se mettre en route pour le prochain spectacle donné cette fois-ci par le club de danse de Chancy. Les chorégraphies des enfants de tout âge se sont enchaînées et ont débouché sur un final rassemblant tous les protagonistes. De quoi donner envie aux plus jeunes et aux moins jeunes de se mettre à la danse l'année prochaine. L'après-midi s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur sous un soleil généreux. La journée s'est clôturée par une soirée disco.



Un grand bravo à tous les organisateurs et organisatrices de la fête ainsi qu'aux animateurs et animatrices du groupement sportif de Chancy qui font vivre notre beau village !

Exercice INTER 13

Un exercice de grande envergure baptisé INTER 13 a eu lieu du 21 au 23 mai à Epeisses. Les pompiers de Chancy, Avusy et Avully ont participé à cet entraînement qui avait pour but de tester la réactivité des services de secours face à de grandes catastrophes. Le scénario en question mettait en scène un accident de train avec explosions, feu, fuites d'hydrocarbures et effondrements de bâtiments.

Près de 600 intervenants civils et militaires, suisses et français (pompiers, policiers, sauveteurs) ainsi que 150 figurants ont participé à ce théâtre géant. L'exercice a duré 40 heures et a été mis en place par l'armée suisse. Il a ensuite été dirigé par le SIS (Service Incendie Secours). C'est le commandant du SIS qui était chargé de coordonner les différents intervenants.



Photos Eddy Giurianni

Anne-Marie Putton

VIE LOCALE

Journée propreté: Tout beau, tout propre !

Rien n'arrête les Chancynois quand il s'agit de donner un bon coup de propre à leur commune, en tous cas pas le mauvais temps. Le 8 mai dernier, la journée propreté a rassemblé une cinquantaine d'habitants de la commune qui, comme

chaque année ont parcouru, le village, les bois et les champs pour ramasser les déchets malencontreusement "oubliés" par des passants. Une fois encore, la chasse a été bonne ! Et dans notre "Far West" préféré, surprise,

le trophée du super-déchet a été remporté par un indien ! Renseignements pris, nous avons découvert que cet étrange habitant des bois s'était "évadé" du jardin Robinson d'Avully. Il a pu lui être restitué depuis.



L'équipe des nettoyeurs bénévoles au grand complet entourant l'indigène découvert, au bord du Rhône par des pompiers de Chancy.



Placer les scories dans les poubelles et non à côté est un geste de respect !

Comme chaque année, la matinée propreté a réuni petits et grands. Outre l'effet de nettoyage, cette manifestation communale a aussi pour but de sensibiliser les jeunes habitants de la commune à la bonne gestion des déchets dans les lieux qu'ils fréquentent au quotidien.

La participation de nombreux jeunes chancyliens au ramassage nous a donc particulièrement réjouis. Au final, la journée s'est déroulée dans une ambiance très sympathique: la petite pluie du matin a progressivement fait place au soleil. De sorte que petits et grands ont pu déguster ensemble la traditionnelle grillade de clôture au sec et dans une franche bonne humeur !

Un grand merci à tous les participants bénévoles: habitants, pompiers et autorités communales qui ont contribué au plein succès de cette nouvelle édition de la journée propreté à Chancy !



Mireille Calame



Dispositif intercommunal d'insertion professionnelle pour les jeunes de 15 à 25 ans

CapEmploi est un dispositif intercommunal d'insertion professionnelle pour des jeunes en rupture de formation ou de projet professionnel. Les Communes d'Aire-la-Ville, Avully, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex et Soral collaborent à ce dispositif. L'OSEO Genève est le partenaire professionnel qui assure l'accompagnement des jeunes dans l'antenne CapEmploi.

Cette structure s'adresse exclusivement aux jeunes de ces Communes, âgés de 15 à 25 ans, libérés de la scolarité obligatoire et qui souhaitent obtenir des informations, des conseils ou un appui personnalisé concernant leurs recherches de formation, de stages et d'apprentissages.

Dans un cadre convivial, une conseillère en insertion professionnelle accueille les jeunes et déterminent avec eux leurs besoins relatifs à la recherche de formation.

Prestations

- informations sur les différentes filières professionnelles et de formation
- accès à tout le matériel de recherche
- une permanence deux fois par semaine
- un suivi personnalisé sur rendez-vous
 1. conseils en orientation et insertion professionnelle
 2. un processus d'aide personnalisée avec plusieurs étapes
- Stages

Selon la distance à l'emploi des jeunes inscrits dans le dispositif, il existe 4 types de stages :

- ✓ stages de mobilisation
- ✓ stages de découverte
- ✓ stages d'orientation
- ✓ stages d'intégration

Infos pratiques

Permanences

Mardi de 10h à 12h00
Jeudi de 14h à 17h

Sur rendez-vous

Mardi et Jeudi de 8h à 12h et de 13h00 à 17h00
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 13h30

Téléphone 022 757 47 12
Fax 022 757 47 14
Adresse CapEmploi, chemin du Signal 23 - 1233 Bernex
Email capemploi@oseo-ge.ch
Site www.capemploi.ch

Partenaires



L'atelier
de tuiliers
de Chancy

LA TUILLIERE FAIT PARTIE DES JOURNEES DU PATRIMOINE !

Quand ?

samedi 7 et dimanche 8 septembre à 13h, 13h45, 14h30, 15h15, 16h et 16h45.

Où ?

Chancy, Bois de Chancy-Fargout
traverser le village de Chancy, emprunter la route de Valleiry, 100 m avant la frontière, parking le long de la route; de là, 30 min à pied : prendre à l'ouest de la route forestière sur 300 m, suivre le sentier qui descend et enjambe le Nant du Longet (passerelle); remonter pour rejoindre la route forestière et la suivre au nord sur 240 m jusqu'à la tuillère.

Visites

sous la conduite de Anne de Weck et Gaston Zoller, archéologues au service cantonal d'archéologie, OPS-DU

Informations

chaussures de marche recommandées

Dans les Bois de Chancy, sur une petite éminence surplombant le Rhône, un atelier de tuiliers est établi dans les ruines d'un temple gallo-romain, à la fin du 2^e siècle - début du 3^e siècle apr. J.-C. À une atmosphère paisible, vouée à la vénération d'une divinité, dont l'effigie était conservée dans la cella du temple, succède une intense activité artisanale. Pendant une centaine d'années au moins, le feu a sans cesse crépité dans les alandiers des fours de Chancy pour cuire les volumineux chargements qui comptaient plusieurs milliers de tuiles. La cuisson est un processus lent qui permet d'éviter les fissures dans les tuiles, ou parfois même leur éclatement, provoqué par les chocs thermiques. Durant la première opération, il s'agit de débarrasser l'argile de son eau : la température est relativement basse et l'alandier est fermé pour éviter les retours de flamme. Il est ensuite ouvert et rechargé en combustibles jusqu'à ce que le feu atteigne une température de 900°C. Il ne faut pas moins de trois à sept jours pour obtenir une telle chaleur. Le tuilier gallo-romain se laissait guider par la couleur des flammes pour savoir quel palier de température il avait atteint. Pendant la phase de refroidissement, qui dure une semaine, l'alandier est refermé. Il faut donc compter deux semaines en tout pour la cuisson d'une fournée !

Au Haut Moyen Âge, ce fourmillement industriel cessera pour laisser place à une grande construction sur poteaux de bois, fondée sur les structures précédentes, servant à une activité agropastorale ou comme habitat.

Bonjour, Hello ! Hola ! Guten Tag !

Marcus d'Estonie, Pekka de Finlande et Natalia d'Equateur sont trois des quelques 70 étudiants du monde entier qui, dès le mois d'août prochain, vont vivre en Suisse un échange d'une année scolaire. Ils brûlent d'envie de découvrir le goût de la fondue, la manière dont Noël est célébré en Suisse, et de nombreuses autres choses sur notre pays. YFU (Youth For Understanding) Suisse, une organisation d'échanges à but non lucratif pour les jeunes de 15 à 18 ans, leur donne la possibilité de trouver eux-mêmes, en direct, une réponse à ces questions, et cherche par conséquent des familles d'accueil. Renseignements par téléphone au 026 466 11 11 ou par mail à romandie@yfu.ch.
Site internet: www.yfu.ch



Le Festival OPENAIRE : pour les jeunes... et les moins jeunes !

Le Festival OPENAIRE ? Un rendez-vous à ne pas manquer, du 5 au 7 juillet prochains, à Lancy. Evénement 100% gratuit, l'OPENAIRE propose de nombreux spectacles pour la population de Chancy et de la région. Placée sous le parrainage de l'association Le Respect, qui a dix ans cette année, cette manifestation se veut un rassemblement festif autour des valeurs du respect et de non-violence.

Organisé par trois équipes de travailleurs sociaux hors murs (TSHM), le Festival OPENAIRE implique les jeunes des régions concernées (Aire, Carouge et Rhône-Aire). Que ce soit dans les coulisses, par le biais de « petits jobs » supervisés par les TSHM, ou sur scène. Samedi soir, c'est le groupe de Chancy « xyz » qui se produira ainsi à la Ferme Marignac.

Pour sa deuxième édition, OPENAIRE confirme sa vocation de scène genevoise de la culture urbaine. Streetbasket, rap, danse hip hop et yamakasis forment le noyau dur de ce festival. Un tournoi international de streetbasket opposera douze équipes professionnelles et amatrices, tandis que les incroyables performances des Crazy Dunkers, n° 1 mondial du basket acrobatique, assureront des moments forts entre les matches.

Une foule d'attractions attend encore les familles au village OPENAIRE : basket pour les enfants, trampolines et murs de grimpe, tours en poney, etc. Le dimanche après-midi, le chanteur romand Jacky Lager réjouira autant les yeux que les oreilles des enfants. Pour un week-end de festivités tout entier axé sur la bonne humeur et la diversité !

Plus d'infos : www.openaire.org

ANNONCES

VENTE D'HABITS DE de 2^{ème} MAIN

Etes-vous libre le mardi de 16h à 18h ? Et le premier samedi du mois de 10h à 11h30 ?

Et bien, à partir d'aujourd'hui, prenez la décision de l'être puisque vous pourrez peut-être profiter de bonnes affaires en venant jeter un petit coup d'oeil en haut de la salle communale de Chancy pour y trouver des vêtements d'enfants de 0 à 16 ans.

Patricia Amairi

Séances du Conseil municipal

Mardi 17 septembre
20h00

Mardi 15 octobre
Présentation du budget 2014
20h00

Mardi 12 novembre
20h
Approbation du budget 2014

L'AGENDA

Accueil des nouveaux
habitants
à la Mairie
le 26 septembre

Vacances scolaires:
du lundi 1er juillet
au vendredi 23 août

Fête du 1er août
à la salle communale
dès 18h30

Dépôt des déchets
encombrants :
12 septembre



Les jeunes et leur stand
à la fête des enfants.

Numéros d'urgence

- 144 Ambulances / Urgences graves
- 145 Centre anti-poison
- 117 Police
- 143 La Main tendue
- 118 Feu
- 145 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE DE CHANCY

Route de Valleiry 4
Tél: 022/756 90 50
Fax: 022/756 90 55

info@chancy.ch

www.chancy.ch

Anouk Spencer,
secrétaire responsable
Joëlle Noverraz, secrétaire
Lundi 15h30 à 17h

Mardi et Mercredi
10h à 11h30 / jeudi 17h à 19h

VOIRIE ET CONCIERGERIE

Frédéric Gunter
Christophe Egenter
Tel: 022/756 23 31

ETAT CIVIL

Etat civil de Bernex
Mairie de Bernex
Tél: 022/850 92 30
René Gunter,
Patrick Bouvier et
Xavier Beuchat, suppléants
Tél: 022/756 90 50

ECOLE

Directeur: M. Philippe Tièche
Tél: 022/756 38 47

BIBLIOTHEQUE

Resp: Christiane Wenger
81, rte de Bellegarde
Tél: 079/226 55 21
Mercredi 16h à 18h
Vendredi 17h à 19h

SERVICE DU FEU 118

Cmdt ai: Patrick Bouvier

Plt: Fernando Botta
It: Gérard Gallay

POSTE D'AVULLY

Lundi à vendredi:
8h-11h/15h30-18h
Samedi: 9h - 11h
Tél: 0848 888 888
Fax: 058/ 667 50 91

CAS BERNEX

Hospice général:
022/420 40 00
FSASD 022/420 40 20
Consultations gratuites
parents-enfants par les
infirmières 022/420 40 00
mardi 15h à 17h

ASSOCIATIONS

CULTURELLES

BiubStock festival

Président: Bueno Viret
Tél: 022/756 03 87

Fanfare « Ensemble de

Cuivres de Chancy-Collonges»
Président: Jean-Claude Gallay
Tél: 022/756 21 39

Cours de solfège débutants

Laetitia Gallay 022/756 21 39

Cours de musique instruments

Michel Gallay 022/756 24 22

Jazz au pied du mur

Président: Pierre-Alain Maret
Tél: 022/756 22 95

Jeunesse de Chancy

Président: Bueno Viret
Tél: 022/756 03 87

La Chancylenne

(musique et théâtre)

Présidente: Marianne Maigre
Tél: 022/792 36 01

ASSOCIATIONS SOCIALES

Jardin d'enfants-garderie

« Les Crocolions »

Responsable: Nina Guinand
Tél: 022/756 42 60

Activités parascolaires GIAP

Tél: 079/909 51 53

Association des Parents

d'Elèves (APE)

Présidente: Delphine Voellinger
Tél: 022/756 30 50

Restaurant scolaire de

Chancy

s'adresser à la Mairie

ASSOCIATIONS DIVERSES

Amicale des pompiers

Présidente: Maude Hoffmann
Tél: 076/572 24 78

Groupe des dames paysannes

Présidente: Mireille Wenger
Tél: 022/756 09 29

ASSOCIATIONS

SPORTIVES

Groupement Sportif de

Chancy

Président: Alexandre Schlaefli
Tél: 022/756 24 45

Opikanoa -

Les canoës du Rhône

Président: François Vernier
Tél: 079/352 97 07